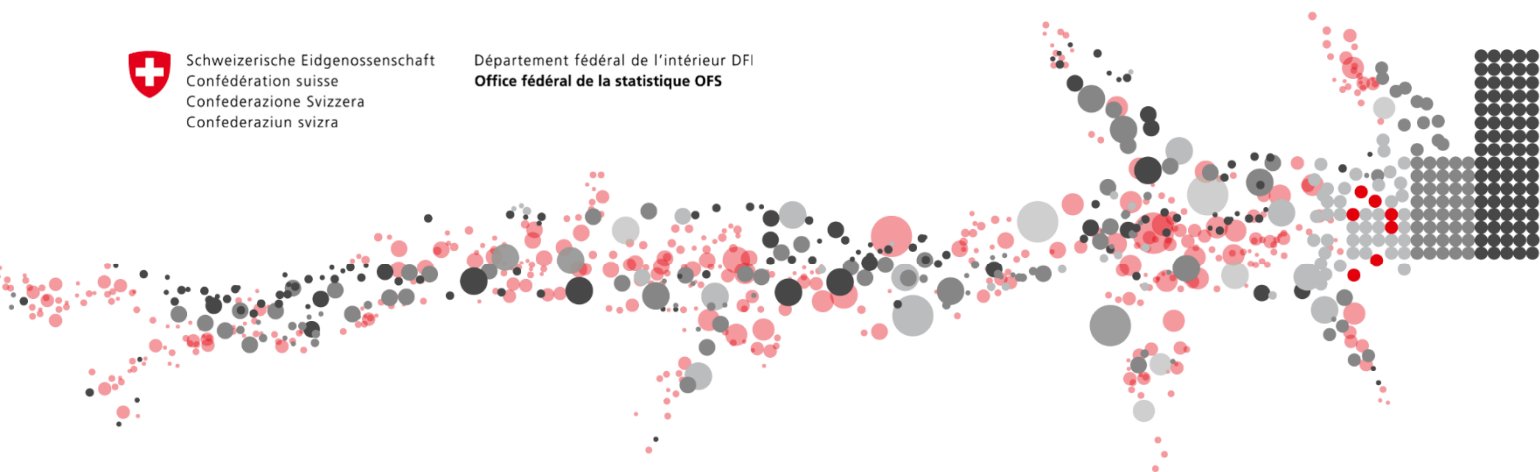




Distribution spatiale de l'obtention d'un titre du degré secondaire II

L'obtention d'un titre du degré secondaire II et l'obtention d'une maturité représentent deux indicateurs clé du système de formation. L'OFS a analysé à plusieurs reprises les deux taux en tenant compte de plusieurs dimensions, comme le profil migratoire et le contexte socio-économique. Cette publication montre, à l'aide aussi de cartes et de géodonnées publiées sur le site internet de l'OFS, l'articulation spatiale de ces taux selon un maillage géographique fin qui, pour les grandes villes descend jusqu'aux quartiers.

Ces cartes montrent qu'à l'intérieur du canton mais aussi au sein des villes existent de grandes différences sur la réussite scolaire qui reflètent en partie la composition sociale de l'espace et suivent un pattern proche de celui constaté dans les cartes récemment publiées sur le plus haut niveau de formation de la population.

En 2006, la Confédération et les cantons ont fixé comme objectif que le 95% des jeunes de 25 ans possèdent un titre du degré secondaire II. L'obtention d'un titre du degré secondaire II représente le seuil minimal pour accéder à la plupart des professions et avoir une insertion professionnelle stable (OFS, 2018a).

L'obtention d'un titre du degré secondaire II est monitoré par l'OFS à travers deux taux: le taux net (OFS 2018b) et le taux longitudinal (OFS, 2022). En s'appuyant sur les parcours sur 10 ans de cinq cohortes de jeunes qui avaient 15 ans entre 2010 et 2014, cette publication s'intéresse à la distribution spatiale du taux longitudinal. En Suisse, 91,7% des jeunes qui avaient 15 ans entre 2010 et 2014 ont obtenu un titre du degré secondaire II 10 ans après. OFS (2022) a aussi montré que le taux diffère fortement selon le type de population considéré: par exemple, le taux est inférieur pour les personnes de nationalité étrangère ou nées à l'étranger ou avec des parents sans formation post-obligatoire. L'obtention d'un titre du degré secondaire II dépend aussi fortement du contexte socio-économique (OFS, 2025): les personnes qui n'arrivent pas à obtenir un titre du degré secondaire II sont plus souvent issues de contextes avec revenus professionnels faibles ou de contextes sociaux «difficiles» (p. ex. aide sociale, ou familles monoparentales).

En ce qui concerne les disparités régionales, OFS (2022) a montré notamment que le type de commune (urbain/rural) est important pour la compréhension de ces différences. Tandis que dans les zones rurales, presque 95% des jeunes obtiennent un titre du degré secondaire II, les communes urbaines sont caractérisées par des taux plus bas.

L'obtention d'une maturité (gymnasiale, professionnelle ou spécialisée) est aussi un indicateur important pour l'égalité d'opportunité dans le système de formation, car ce titre donne un accès direct au système suisse des haute écoles. Les différentes publications citées auparavant, ont montré le fort impact des conditions socio-économiques sur l'obtention d'une maturité.

En termes d'unités d'analyses, la grande partie des études se concentre sur la comparaison intercantonale du taux de certification ou l'égalité de chances dans l'obtention d'un titre selon le canton (CSRE, 2026). Dans cette publication, nous nous intéressons aussi aux différences à l'intérieur des cantons et comment ces disparités s'articulent au niveau spatial sur différentes échelles (p.ex. quartier ou commune).

Comme approfondissement à la présente publication, le lecteur peut consulter la carte interactive ou télécharger les géodonnées du site internet de l'OFS. Elles montrent les résultats selon la commune ou l'unité spatiale statistique de base de deuxième niveau (USPAT2, voir encadré),

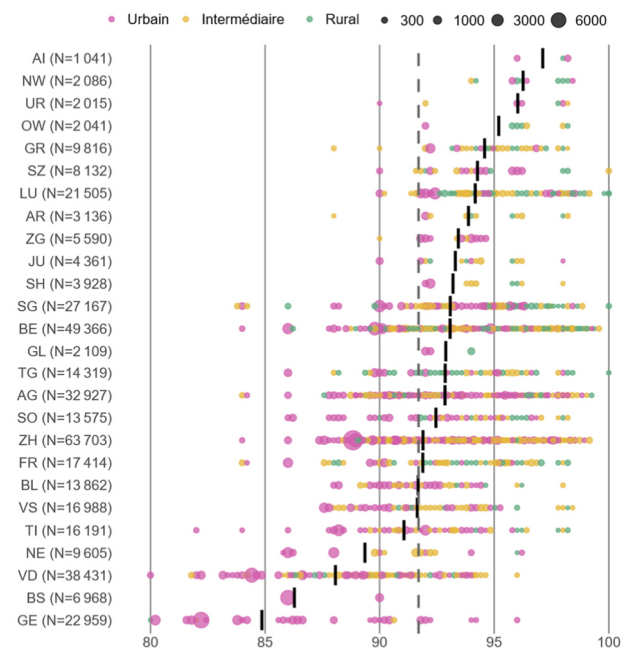
Importante variation du taux d'obtention d'un titre du degré secondaire II à l'intérieur des cantons

Le graphique G1 montre la proportion de jeunes de 15 ans qui ont obtenu, 10 ans après, un titre du degré secondaire II pour les communes de Suisse, regroupées par canton, en fonction du nombre de jeunes de 15 ans dans la commune et du type de celle-ci (urbain, intermédiaire ou rural).

D'un côté, on constate des différences sensibles entre cantons. Par exemple le taux est de 94,2% dans le canton de Lucerne tandis qu'il s'élève à 88,1% dans celui de Vaud (contre 91,7% pour toute la Suisse).

Obtention d'un titre du degré secondaire II jusqu'à l'âge de 25 ans par les jeunes qui ont eu 15 ans entre 2010 et 2014

Selon le canton et le type de commune, en %



Suisse: 91,7%; N = 409 235 jeunes

Note: communes (état au 28.06.2024) comptant au moins 100 jeunes âgés de 15 ans.

Exemple de lecture: dans le canton de Zurich, la proportion de jeunes obtenant un titre du degré secondaire II s'élève à 91,9%. Cette proportion varie considérablement d'une commune à l'autre (entre 84% et 98%). Dans la commune la plus grande (visible de la dimension du point) la proportion observée est de 88%.

État des données: 07.11.2025

Source: OFS – Analyses longitudinales dans le domaine de la formation (LABB)

© OFS 2026

De l'autre côté il existe une très forte hétérogénéité au sein de chaque canton. Par exemple dans le canton de Genève, le taux varie de 80% à Vernier à 96% dans la commune de Vandœuvres. On observe aussi une importante dispersion dans les cantons pour lesquels le taux de certification est supérieur à la moyenne suisse, avec par exemple des variations supérieures à 10 points de pourcent entre communes dans les cantons de Berne ou de Lucerne. Dans le canton de Berne, le taux est de 86% dans la commune de Biel/Bienne, tandis qu'il est que de 98% dans la commune de Oberdiessbach.

Unités spatiales d'analyse

Cette publication se base sur deux unités spatiales, la commune et l'unité spatiale statistique de base de deuxième niveau (USPAT2) où les jeunes avaient leur résidence à l'âge 15 ans. L'USPAT2 est une unité spatiale qui découpe la Suisse en zones de 10 000 habitants, elle permet ainsi une granularité plus fine dans les zones hautement peuplées au niveau du quartier et donne une vue d'ensemble synthétique pour les communes moins densément peuplées (qui sont alors regroupés en zones de 10 000 habitants). En raison de leur construction, ces unités ont une taille suffisamment grande pour des analyses statistiques fiables. Ainsi, dans les graphiques G2 et G4 le nombre de jeunes par USPAT2 est toujours supérieur à 100. L'état des classifications spatiales (communes et USPAT2) est celui au 28.06.2024. Pour plus d'informations sur la méthodologie et les géodonnées voir OFS (2026).

G1

Obtention d'un titre du degré secondaire II jusqu'à l'âge de 25 ans par les jeunes qui ont eu 15 ans entre 2010 et 2014

En classes de %



Suisse: 91,7%; N = 409 235 jeunes

Niveau géographique: USPAT2 (28.06.2024)

État des données: 07.11.2025

Source: OFS – Analyses longitudinales dans le domaine de la formation (LABB) © OFS 2026

Les géodonnées au niveau de la commune disponibles sur le site internet de l'OFS montrent aussi que les taux les plus bas sont constatés notamment dans l'Arc lémanique et une partie du pied du Jura. En ce qui concerne la zone du pied du Jura, l'existence de taux bas n'est pas entièrement déterminée par les frontières linguistiques. Des communes comme Granges (90%) ou Olten (86%) affichent des taux similaires à celui de la commune de Neuchâtel (88%). La distribution du taux n'est pas pour autant uniforme car des communes telles que Le Landeron (92%) ou Soleure (94%) montrent des taux égaux ou supérieurs à la moyenne suisse.

Le Chablais est un autre exemple de zone caractérisée par des taux relativement bas et à cheval sur deux cantons (Vaud et Valais): 84% dans la commune de Villeneuve ou à Aigle et 88% à Monthey.

Indicateurs et population d'analyse

La population d'analyse est représentée par les cohortes de jeunes faisant partie de la population résidante permanente qui avaient 15 ans entre 2010 et 2014 (observés jusqu'à l'âge de 25 ans) sans ceux partis de Suisse avant d'avoir obtenu un titre du degré secondaire II ou une maturité (environ 409 000 personnes pour l'obtention d'un titre du degré secondaire II et 402 000 personnes pour l'obtention d'une maturité).

Le taux d'obtention d'un titre du degré secondaire II et le taux de personnes qui obtiennent une maturité sont calculés comme le rapport entre le nombre de jeunes de 15 ans qui ont obtenu un titre du degré secondaire II (les attestations fédérales de formation professionnelle, les certificats fédéraux de capacité, les certificats de maturité gymnasiale, des écoles de culture générale ou des écoles internationales) ou une maturité (gymnasiale, professionnelle ou spécialisée) jusqu'à l'âge de 25 ans et le nombre de jeunes qui avaient 15 ans entre 2010 et 2014 (OFS, 2022; 2025). Les jeunes qui obtiennent un titre à l'étranger sans avoir déclaré le départ de Suisse et ceux qui obtiennent leur titre après 25 ans, n'apparaissent que dans le dénominateur du taux, sous-estimant ainsi la valeur du taux.

Une vue d'ensemble de ces différences géographiques est visible – au niveau de l'USPAT2 – dans le graphique G2¹. Le graphique G2 montre aussi que le taux est plutôt bas dans les régions où se situent de grands centres industriels. Par exemple à Bâle les quartiers de Kleinhüningen et de Klybeck – situés à proximité de la zone portuaire du Rhin – affichent un taux de 82%. A Buchs dans le canton de Saint-Gall et à Chiasso au Tessin, qui constituent d'importants centres logistiques, le taux est respectivement de 84% et de 88%. Ces régions sont aussi caractérisées par une présence plus marquée de personnes âgées entre 25 et 64 ans sans formation post-obligatoire (p. ex. 38% à Kleinhüningen et Klybeck)². La corrélation spatiale au niveau global (Moran bivarié) entre le pourcentage de personnes âgées de 25 à 64 ans avec un titre de formation post-obligatoire et le taux d'obtention d'un titre du degré secondaire II au niveau des USPAT2 est de 0,25 ($p = 0,002$), ce qui signifie, que, sur l'ensemble du territoire suisse, les zones caractérisées par un pourcentage élevé d'adultes ayant achevé une formation post-obligatoire sont aussi caractérisées par une haute proportion de jeunes qui obtiennent un titre du degré secondaire II et vice-versa.

Dans les grandes communes urbaines moins de jeunes obtiennent un titre du degré secondaire II...

La proportion de jeunes de 15 ans qui a obtenu un titre du degré secondaire II jusqu'à l'âge de 25 ans est souvent plus basse dans les grandes communes urbaines³ (graphique G1 et géodonnées disponibles sur le site internet de l'OFS): à Zurich le taux est de 88%, à Bâle de 86%, à Berne de 90%, à Locarno et Lugano de 88%, à Lausanne de 84% et à Genève de 82%. Il faut rappeler qu'il s'agit de structures urbaines complexes, dans lesquelles peuvent coexister plusieurs dimensions corrélées à un taux plus faible d'obtention d'un titre du degré secondaire II comme une plus forte concentration d'élèves allophones dans les classes ou un plus grand nombre de ménages avec des revenus faibles ou à l'aide sociale (OFS, 2025).

...mais avec des larges différences à l'intérieur des communes

Entre les quartiers, à l'intérieur de communes de grande taille, on peut constater de larges différences dans le taux d'obtention d'un titre (graphique G2 et géodonnées au niveau des USPAT2).

Par exemple dans la ville de Zurich, le taux est de 80% dans le quartier de Langstrasse mais il atteint 96% dans celui de Fluntern. Dans la ville de Bâle le taux est de 92% dans le quartier de Bachletten mais de 80% dans celui de Matthäus. Dans la ville de Lucerne, le taux est de 88% dans le quartier de Reussbühl et de 94% dans ceux de Halde et Wesemlin. Le taux est plus bas dans les quartiers où habitent plus de personnes entre 25 et 64 ans sans

formation post-obligatoire: dans le quartier de Reussbühl, un peu moins d'un tiers (32%) de la population adulte n'a pas de titre de formation post-obligatoire, tandis que dans les quartiers de Halde et Wesemlin ce pourcentage est de 5%.

Il est enfin possible que dans les communes ou quartiers des villes qui sont caractérisés par des revenus très élevés, des jeunes ont obtenu le titre dans une école privée et que celui-ci n'a pas été livré à l'OFS. Ceci pourrait expliquer les taux bas que l'on trouve dans certaines communes ou quartiers.

En Suisse latine un taux d'obtention d'une maturité globalement plus élevé et des fortes variations dans les cantons alémaniques

Tandis que le titre du degré secondaire II représente le requis minimal pour l'insertion des personnes dans la vie active, le titre de maturité, qu'elle soit gymnasiale, professionnelle ou spécialisée, permet un accès direct aux hautes écoles. Globalement 41,9% des jeunes âgés de 15 ans entre 2010 et 2014 ont obtenu une maturité dans les 10 ans suivants.

Les graphiques G3 et G4 montrent la dispersion de cette proportion dans les communes de chaque canton (G3), ou selon l'USPAT2 (G4).

Dans la Suisse latine le taux est de 50,8% et il est particulièrement élevé dans l'Arc lémanique, sur les rives à l'ouest des lacs de Neuchâtel et de Bienne et dans le Tessin en général.

Dans la Suisse alémanique, moins de jeunes obtiennent une maturité, mais on constate aussi une forte dispersion. Par exemple, dans les cantons de Berne ou de Zurich ou encore dans les cantons qui ont un taux nettement inférieur à la moyenne, comme ceux de Lucerne et Saint Gall, des communes affichent des taux proches de 60%, tandis que d'autres communes des mêmes cantons ont des valeurs inférieures à 20% (graphique G3 et géodonnées au niveau communal).

En Suisse alémanique un taux élevé dans certaines communes urbaines...

Les communes urbaines de Suisse alémanique présentent un taux d'obtention d'une maturité souvent similaire à celui de la Suisse latine (G4 et géodonnées au niveau communal disponibles sur le site internet de l'OFS): c'est le cas par exemple de certaines communes de l'agglomération de Berne ou de Thoune (p. ex. les communes de la région Hilterfingen avec un taux de 52%), de certaines communes de l'agglomération de Lucerne (p. ex. Meggen: 56%), ou de Zurich (avec des valeurs autour de 60-70% sur le côté est du lac).

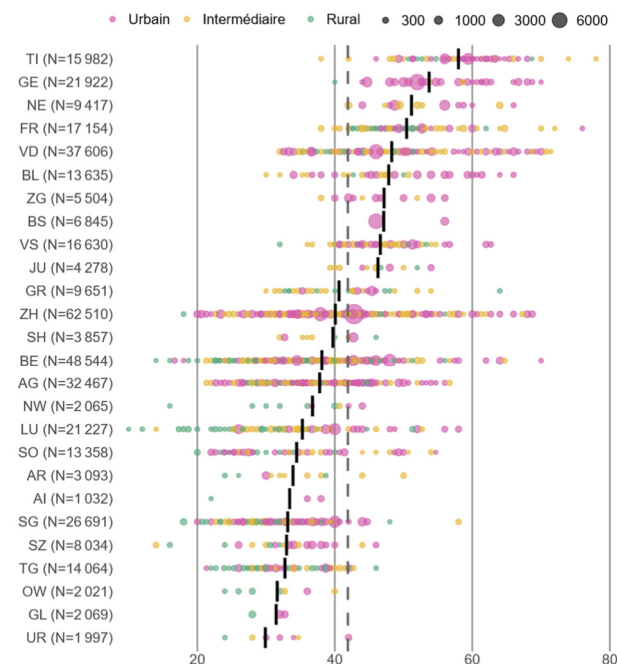
¹ L'autocorrélation spatiale (indice global de Moran) est de 0,63 ($p < 0,001$), ce qui indique que la distribution du taux n'est pas aléatoire et que les bas taux se concentrent sur des zones spécifiques du territoire.

² Source STATPOP : [Niveau de formation au niveau régional | Office fédéral de la statistique - OFS](#), données 2023.

³ L'analyse de l'autocorrélation spatiale locale (indice local de Moran) montre par exemple la présence de clusters de valeurs faibles du taux à l'intérieur et aussi à proximité des grandes villes, notamment dans la zone est de Genève, la zone est de Lausanne et dans une partie des villes de Bâle et de Zurich.

Obtention d'un titre de maturité jusqu'à l'âge de 25 ans par les jeunes qui ont eu 15 ans entre 2010 et 2014

Selon le canton et le type de commune, en %



Suisse: 41,9%; N = 401 653 jeunes

Note: communes (état au 28.06.2024) comptant au moins 100 jeunes âgés de 15 ans.
Exemple de lecture: dans le canton de Vaud, la proportion de jeunes obtenant un titre de maturité s'élève à 48,3% et varie d'une commune à l'autre (entre 32% et 70%). Dans la commune de ce canton avec le plus grand nombre de jeunes, la proportion est de 46%.

État des données: 07.11.2025

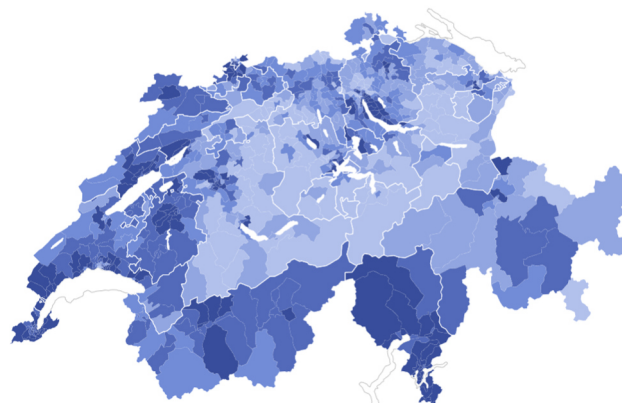
Source: OFS – Analyses longitudinales dans le domaine de la formation (LABB) © OFS 2026

Les zones qui présentent des taux plus élevés montrent une concentration plus importante de personnes âgées de 25 à 64 ans avec un niveau de formation tertiaire (p. ex. 53% à Hilterfingen et 61% à Meggen, contre 42% au niveau Suisse). De même que pour l'obtention d'un titre de degré secondaire II, on observe pour les titres de maturité un indice global de corrélation spatiale (Moran) bivarié, au niveau de l'USPAT2, égal à 0,33 ($p = 0,002$) ce qui indique que dans les unités spatiales caractérisées par un haut pourcentage de personnes adultes avec un niveau de formation tertiaire les jeunes obtiennent plus souvent un titre de maturité.

G3

Obtention d'un titre de maturité jusqu'à l'âge de 25 ans par les jeunes qui ont eu 15 ans entre 2010 et 2014

En classes de %



Suisse: 41,9%; N = 401 653 jeunes

Niveau géographique: USPAT2 (28.06.2024)

État des données: 07.11.2025

Source: OFS – Analyses longitudinales dans le domaine de la formation (LABB) © OFS 2026

...avec des fortes différences entre quartiers

Un regard détaillé sur les villes au niveau de l'USPAT2, par le biais de la carte interactive sur le site internet de l'OFS ou des géodonnées, montre que le taux d'obtention d'une maturité varie entre les différents quartiers des villes: par exemple à Lausanne il est de 30% dans le quartier Montoie/Bourdonnette mais il atteint 60% dans le quartier Montriond/Cour. Dans la ville de Berne le taux est de 68% dans les quartiers de Länggasse, Muesmatt, Stadtbach et Neufeld mais il est de 24% dans le quartier voisin de Bethlehem. Dans la ville de Saint-Gall le taux est de 28% dans le quartier de Lachen et de 64% dans les quartiers de Rosenberg et Rotmonten.

Références

CSRE 2026, L'éducation en Suisse – rapport 2026. Centre suisse de coordination pour la recherche en éducation, Aarau
OFS 2018a, Transitions après un titre du degré secondaire II et intégration sur le marché du travail, Neuchâtel
OFS 2018b, Taux de première certification du degré secondaire II et taux de maturités, Neuchâtel
OFS 2022, L'obtention d'un titre du degré secondaire II par les jeunes qui ont eu 15 ans en 2010, Neuchâtel
OFS 2025, L'obtention d'un titre du degré secondaire II selon le contexte socio-économique des jeunes, Neuchâtel
OFS 2026, Distribution spatiale de l'obtention d'un titre du degré secondaire II: description des géodonnées, Neuchâtel

Actualités Statistiques

Édition unique avec un layout simple qui ne correspond pas au standard typographique habituel des publications générales de l'OFS.

Éditeur: Office fédéral de la statistique (OFS) / Renseignements: eduperspectives@bfs.admin.ch, tél. +41 58 463 65 30 / **Rédaction:** Francesco Laganà, OFS; Jacques Babel, OFS / **Langue du texte original:** Français / **Téléchargement:** www.statistique.ch / **Copyright:** OFS, Neuchâtel 2026 - La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, si la source est mentionnée.